

Ce ne sont pas, comme on les représente souvent des ennemis, mais des amis du travail et des travailleurs.

Ennemis des fauteurs de désordre, des fomenteurs de grèves, de ceux qui proclament que les ouvriers n'ont que des droits et les patrons que des devoirs, ils le sont, comme doit l'être l'ouvrier lui-même.

C'est pourquoi, ils se méfient des unions internationales, dont les chefs résident à l'étranger et dictent souvent aux ouvriers des règles contraires aux intérêts de ceux qu'ils prétendent guider.

Chacun chez soi et tout ira pour le mieux.

LA BANQUE NATIONALE

L'année d'opérations terminée le 30 avril dernier a été pour la Banque Nationale une année prospère.

L'exercice s'est terminé par une balance de \$148,834.87 au crédit du compte de profits et pertes qui, ajoutés au solde créditeur antérieur de ce même compte (\$60,161.16) portent à \$208,996.03 le montant total des profits acquis et disponibles.

Sur cette somme, deux dividendes de chacun 3 p. c. ont été payés aux actionnaires le 2 novembre 1902 et le 1er mai courant, pour une somme totale de \$89,291.76 et il a été porté au fonds de réserve une somme de \$50,000. Il reste après ces appropriations un solde créditeur au compte de profits et pertes une somme de \$69,704.27, somme équivalente à un peu plus de 4 1/2 p. c. du capital payé.

Par le transfert de \$50,000 du compte de Profits et Pertes au Fonds de Réserve la Banque Nationale a maintenant une réserve totale de \$400,000 représentant près de 27 p. c. du montant du capital souscrit et payé.

On se souvient qu'il y a quelque dix-huit mois une assemblée générale spéciale des actionnaires a décidé de porter le capital-actions de cette institution de \$1,200,000 à \$2,000,000 soit de l'augmenter de \$800,000. Les directeurs ont limité à \$300,000 une première émission du nouveau capital et si nous examinons le bilan au 30 avril dernier, maintenant entre les mains des actionnaires, nous ne serions nullement surpris que les directeurs annoncent à la prochaine assemblée générale leur décision d'émettre, sinon la totalité du moins une partie des \$500,000 nécessaires pour porter à \$2,000,000 le capital effectif.

Nous voyons, en effet, que la circulation a atteint sa limite et que, pour l'extension des affaires que commande l'ère de prospérité générale au Canada et le développement aussi rapide que remarquable de la Cité de Québec où la Banque Nationale a son bureau principal, il devient nécessaire de demander à une augmenta-

tion de capital les ressources voulues pour répondre aux nécessités du moment et de l'avenir.

La succursale de la banque à Montréal qui, il y a quelques années, n'avait qu'une clientèle restreinte, a pris une réelle importance sous l'habile administration de son gérant, M. L. DeGuise. Elle en prendra une plus grande encore quand l'augmentation du capital permettra une plus grande circulation, c'est-à-dire l'ouverture de nouveaux comptes.

Nous bornerons là nos remarques en attendant que nous ayons sous les yeux le rapport de l'assemblée générale qui aura lieu quand ces lignes seront imprimées.

CHEZ LES ÉPICIERIS

À la dernière réunion de l'Association des Épicieris, la question de la fermeture de bonne heure, fut aussi prise en considération.

Il fut résolu, après une courte discussion, que les épicieris fermeraient leurs portes de bonne heure, tous les jeudis soir et ce pendant tous le cours de l'année.

Il a été décidé de tenir le pique-nique annuel de l'Association, le 15 juillet prochain.

Voici les noms des présidents des divers comités qui ont été élus: comité des jeux, P. Daoust; comité du banquet, M. Chartrand; comité de souscription, F. Bigaouette et A. D. Fraser; comité des impressions, M. J. A. Beaudry; comité de chemin de fer, N. Lapointe; comité de la danse, A. Laurendeau et George Neil; comité de réception, MM. le échevins R. Turner, Vallières et l'ex-échevin Cunningham, président du comité général, M. P. O'Brien.

L'endroit où le pique-nique aura lieu n'a pas encore été choisi.

Les nouveaux membres dont les noms suivent furent ensuite admis dans l'association; W. Dunn, 394 rue St Paul; J. E. Sansregret, 30 rue Duluth; C. Legault, 628 St-Hypolite; E. Marchand, angle des rues Vinet et St Jacques; Nap. Longpré, 746 rue St Dominique; Louis Beaudoin, 34 St Charles Borromée; A. E. Landry, 622 Sanguinet; John Larocque, 305 Charlevoix; C. Barsalou, 1248 Ontario.

À l'assemblée précédente, 124 nouveaux membres avaient été admis et le secrétaire a tout lieu de croire que d'ici à la fin de l'année, tous les épicieris de Montréal, et de la banlieue, feront partie de l'association.

Les prix de la mélasse

Les prix de la mélasse ont augmenté, mais les acheteurs qui désirent payer les prix "corrects" et avoir en même temps la qualité, feront bien de s'adresser directement à The Dominion Molasses Co. Ltd., Halifax, N. E.

LE SYSTEME METRIQUE

Peu nombreux sont aujourd'hui les pays où le système métrique des poids et mesures n'est pas encore obligatoire; il ne se passera pas de nombreuses années avant qu'il soit d'un usage universel. Avant longtemps il sera légal aux États-Unis et en Angleterre où, comme au Canada d'ailleurs, il est facultatif dans la passation des contrats.

Dans les affaires, au Canada même, la connaissance du système métrique est indispensable pour ceux qui vendent ou achètent des marchandises partout ailleurs qu'en Angleterre et aux États-Unis. Un employé du commerce de gros, un comptable, pas plus que l'importateur et l'exportateur ne peut ignorer le système métrique. Pas un homme ne peut se flatter d'avoir quelque instruction s'il ignore le système métrique, car il n'aura même pas la clef du langage employé par les savants de l'univers entier dans leurs ouvrages où la précision mathématique est nécessaire.

Le système métrique des Poids et Mesures est bien le système le plus simple, le plus clair et le plus pratique. Facile à apprendre et à retenir, il est dans ses applications bien plus rapide que le système des poids et mesures que nous avons emprunté à l'Angleterre.

Ceux qui connaissent le système monétaire anglais de livres, shillings et deniers et les difficultés de calcul que présente ce système comparativement à notre système de dollars et cents, pourront se faire une idée de la simplicité du système métrique des poids et mesures, quand ils sauront que ce système est au nôtre ce que le système monétaire canadien est au système monétaire anglais.

Apprenons donc un système aussi simple de peser et de mesurer, car avant longtemps si nous voyons bien ce qui se passe autour de nous, il pourrait bien être le nôtre.

MM. W. R. Brock Co. Ltd., viennent de se rendre acquéreurs des immeubles appartenant à la succession Kay et situés rue Notre-Dame, rue Ste Hélène et rue des Récollets. Les magasins qu'occupent actuellement MM. W. R. Brock Co., Ltd, sont situés vis-à-vis des immeubles qu'ils viennent d'acquérir.

Les locataires de ces immeubles sont MM. Brophy, Cains & Co., MM. Wener Bros, et la Sheddan Forwarding Co. Le bail de MM. Brophy, Cains & Co. n'expire qu'en 1907, tandis que celui des autres locataires expirera beaucoup plus tôt et de façon à ce que MM. W. R. Brock Co., Ltd, occuperont une partie de leur nouvelle bâtisse dans le courant de l'année 1904.

MM. W. R. Brock Co. Ltd, ont l'intention de faire subir à ces immeubles une transformation complète et en feront ainsi le plus important entrepôt de marchandises sèches et de nouveautés du Canada.

Le prix de cette transaction qui a été faite au comptant était d'environ \$200,000.